

Burundi : les avocats des 4 journalistes d'Iwacu demandent l'acquittement

RFI, 06-05-2020 Le procès en appel de 4 journalistes d'Iwacu, un des derniers médias indépendants au Burundi, s'est déroulé ce mercredi en présence des accusés. Leurs avocats demandent l'acquittement, l'absence de preuve en faveur de l'accusation. [Photo : Clément Retirakiza, avocat des journalistes d'Iwacu. Tchandrou Nitanga / AFP]

Pendant plus de deux heures, les avocats des quatre journalistes ont tenté de prouver que le dossier d'accusation est vide. Le ministère public s'est basé sur un message téléphonique échangé par une des journalistes d'Iwacu collégue basé au Kenya. Dans son message, la journaliste déclare « aller aider des rebelles ». Une simple plaisanterie selon la défense, à prendre au second degré donc. Dans un autre message, la journaliste avait d'ailleurs déclaré que « ces rebelles venaient menacer la paix au Burundi ». Le procureur n'a en effet jamais réussi à prouver que les journalistes avaient eu un quelconque contact avec des rebelles. En première instance, l'absence de preuve avait entraîné une requalification des chefs d'accusation. D'abord accusés de complicité, les journalistes avaient été jugés coupables de « tentative de complicité atteinte à la sûreté de l'Etat ». Pour l'avocat des journalistes Clément Retirakiza, « l'accusation n'est pas fondée ». Il demande donc l'acquittement. Maître Clément Retirakiza déclare : « On a essayé de démontrer l'absence totale de l'élément intentionnel. On a essayé de montrer que les journalistes avaient fait ce déplacement pour faire leur travail, que c'était un déplacement purement professionnel. A partir de là, nous avons l'espoir que les juges de la cour d'appel vont acquitter les journalistes. » Les juges ont maintenant 30 jours pour donner leur verdict. Plusieurs organisations de défense des droits humains et de la liberté d'expression appellent également à la libération des journalistes d'Iwacu et dénoncent la pression exercée par les autorités sur la presse. Les quatre journalistes avaient été condamnés en première instance, en janvier dernier, à deux ans et demi de prison et une amende d'un million de francs burundais (482 euros) chacun pour « tentative de complicité atteinte à la sûreté de l'Etat ». Les 4 journalistes d'Iwacu ont été arrêtés le 22 octobre 2019 dans la province de Boubanza, au nord-ouest du pays alors qu'ils couvraient l'incursion surprise d'un groupe de rebelles burundais en provenance de République démocratique du Congo. Depuis 2015, le Burundi a reculé de 15 places dans le classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF. Le pays occupe aujourd'hui la 160e position sur 180.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});